LA CAPTIVITÉ

DE LA

DUCHESSE DE BERRY



PAR

IMBERT DE SAINT-AMAND



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES 3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

1890

(Tous droits réservés)

LA CAPTIVITÉ

DE

LA DUCHESSE DE BERRY

NANTES ET BLAYE

1

LES DEUX ENTRÉES A NANTES.

Le 22 juin 1828, à sept heures et demie du soir, une immense acclamation retentissait à Nantes. C'était une explosion générale de joie et d'enthousiasme. Les cris partaient du cœur. Une femme venait de débarquer sur la rive de la Loire, et jamais voyageuse n'avait reçu plus magnifique accueil. Le bruit des cloches de toutes les églises se mêlait aux vivats de quarante mille personnes groupées, comme sur un vaste amphithéâtre, depuis les eaux du fleuve jusqu'au grand escalier du Cours, à droite et à gauche duquel se dessinaient, sur un fond de verdure, les statues d'Anne de Bretagne et d'Ar-

thur III. Plus loin, planait dans le ciel, au sommet d'une colonne, une autre statue : celle de Louis XVI.

Depuis plus de trois heures cette foule attendait avec impatience la femme objet de tant de respect, de tant d'amour. Chaque petit nuage qui paraissait dans le lointain, au-dessus de la Loire, était pris pour la fumée du bateau à vapeur où elle devait se trouver. « La voilà! » disait-on. Puis le nuage s'évaporait, et l'on disait: « Non, pas encore. » Enfin, on ne douta plus. Le bateau venait de doubler la pointe de la prairie des Mauves. « C'est elle! C'est bien elle! » criait-on, et tous les cœurs battaient. Cette femme, c'était la descendante de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV, la mère de « l'enfant du miracle », M^{me} la duchesse de Berry. Après avoir débarqué au port Maillard, la princesse faisait à pied le trajet jusqu'à la préfecture. Heureuse de voir la foule lui souhaiter la bienvenue avec tant d'allégresse, elle respirait avec bonheur au milieu de cette population si dévouée, si fidèle. La bonté et l'amabilité, la bienveillance et la reconnaissance se peignaient sur son visage. Les dames de la halle, reçues par elle, étaient si émues que, n'ayant plus la force de pousser des acclamations, elles faisaient le signe de la croix.

Le lendemain, la duchesse de Berry repartait, mais pour revenir cinq jours après, le 25 juin. See The Control of th

Cette journée et celle du 29 ne furent qu'une longue apothéose. La princesse traversait les voûtes de deux arcs de triomphe élevés en son honneur, l'un sur la route de Rennes, l'autre sur la place des Changes. On avait ingénieusement imaginé tout ce qui pouvait toucher son cœur de femme, son cœur de mère, tout ce qui pouvait lui donner confiance dans les sentiments royalistes de la population et dans la sécurité de l'avenir. Les inscriptions qui frappaient ses yeux, c'étaient : « Des lis pour nos Bourbons! Des lauriers pour Henri! Des roses pour Louise! » Les marchandes de fruits et de fleurs avaient écrit sur un arceau de verdure: « Nos fleurs, nos fruits. nos cœurs sont à Madame. » On se serait cru un jour de la Fête-Dieu. Un sable fin couvrait toutes les places, toutes les rues par où devait passer la princesse. Des drapeaux blancs flottaient à toutes les fenêtres. Le clergé, l'armée, le peuple, rivalisaient de zèle et d'enthousiasme. Le 28 juin au théâtre, où elle était acclamée; le 29 à la cathédrale, où l'évêque l'attendait sous le portail; au Cours, où elle passait en revue les troupes de la garnison; au collège royal, où des enfants ayant le même âge que son fils lui demandaient de faire donner à leur petit pensionnat le nom de Collège de Mgr le duc de Bordeaux, la duchesse de Berry était accueillie comme une reine de conte de fées.

La fête des fleurs, qui eut lieu le même jour, fut

un véritable enchantement. Tout était radieux : la promenade de la Bourse transformée en un vaste jardin, une large et longue allée bordée de fleurs odoriférantes et d'arbustes rares, à l'extrémité un trône de roses pour la princesse. Elle marchait sur des roses effeuillées, que des jeunes filles jetaient sous ses pas. Elle allait présider à la distribution des prix floraux. On lui donna lecture de cette jolie pièce de vers:

Aimable Caroline, où tu portes tes pas, On est heureux en France. Quand tu parais, n'en doute pas, Pour nous tout brille d'espérance. Ta bonté charme tous les cœurs; A ton aspect s'embellit la nature, L'azur des cieux s'épure, Le dieu du jour sourit à la fête des fleurs. Vois comme ici tout s'abandonne Au bonheur, aux plaisirs! L'aquilon fuit, les doux zéphyrs De roses et de lis ont tressé ta couronne; De nos beaux arts Caroline est l'appui. Pour elle, du malheur la voix est toujours chère; Dans les palais, dans la chaumière, De l'héritier du bon Henri On aime à contempler la mère.

Le soir, il y eut un bal offert par la ville à Madame. Elle dansait non par étiquette, mais par plaisir. « Ma journée a été douce de toutes manières, dit-elle en se retirant; rien de plus gracieux que la fète des fleurs; rien de plus beau que le bal. Je me souviendrai toujours de Nantes. » Elle se promettait d'y revenir. Elle

devait y revenir, en effet, moins de quatre ans plus tard, le 9 juin 1832.

Cette fugitive qui, déguisée en paysanne, vient d'entrer dans les murs de Nantes, et en parcourt anxieusement les rues; cette proscrite traquée par la police, par la gendarmerie, par d'innomblables espions, peut-elle bien être la même femme que la triomphante princesse de 1828? Est-ce bien elle qui, mêlée aux villageoises des environs, a mis de la poussière sur ses mains, a frotté ses jambes avec de la terre humide et noirâtre, pour que la blancheur de sa peau ne la fit pas reconnaître? Partie du village de la Haute-Menantie à la pointe du jour, elle vient de faire trois lieues à pied. En route, elle a ôté ses bas de laine et ses gros souliers, qui la gênaient. Elle a marché pieds nus, et ne s'est rechaussée qu'au moment d'entrer dans la ville de Nantes. Il y a foule dans les rues, car c'est jour de marché. La princesse regarde les quais, les monuments, les ponts, et se demande avec inquiétude si parmi les passants qui la coudoient, il ne va pas s'en trouver un qui s'écriera: « C'est elle! » Où estil le temps où le clergé la recevait au portail de la cathédrale et la conduisait processionnellement jusqu'au chœur; le temps où, sur le cours, au pied d'un arbre orné de trophées et d'étendards, elle faisait défiler devant elle toutes les troupes de la garnison? Et maintenant, sans autre compagne que M^{ne} Eulalie de Kersabiec, déguisée comme elle en paysanne, la voilà errante et proscrite, lisant sur les murs la proclamation qui, à cause d'elle, pauvre femme, trahie par le sort, met les départements de la Loire-Inférieure, de la Vendée, de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres en état de siège. Les alarmes du gouvernement de Juillet la font sourire, et cependant elle se dit à elle-même: « La Révolution a raison de me craindre encore. » La prise d'armes a complètement échoué. Tous les défenseurs de la courageuse princesse sont ou en fuite ou en prison. Et pourtant elle ne désespère pas de triompher un jour, comme en 1828, dans cette même ville de Nantes, où elle fait en ce moment une entrée si pénible et si périlleuse. Au lendemain du combat du Chêne, n'a-t-elle pas dit à son fidèle partisan, le baron Athanase de Charette: « Robert Bruce ne monta sur le trône d'Écosse qu'après avoir été vaincu sept fois. J'aurai autant de constance que lui. » Toute autre femme, après tant de déceptions, tant d'épreuves, tant de revers, serait découragée. Mais il y a dans le caractère de la duchesse de Berry une vigueur, un ressort si extraordinaires que rien ne peut la décontenancer. Il lui semble que son échec n'est qu'une sorte de malentendu entre elle et la fortune, et elle croit que, malgré tout, ce malentendu doit cesser. L'excès même du danger, loin de l'abattre, stimule son audace, et, en pénétrant dans la ville de Nantes, en plein jour, au milieu des autorités, de la police, des troupes de Louis-Philippe, elle se jette, tête baissée, et sans pâlir, dans la fournaise.

Après avoir lu, d'un bout à l'autre, sans laisser apercevoir la moindre émotion, la longue affiche qui mettait la Vendée hors la loi, la princesse se retourna vers M^{no} Eulalie de Kersabiec, et toutes deux se dirigèrent vers une maison où on les attendait. « Madame, a écrit le comte de Mesnard, trouva dans cet asile M^{mo} de Charette et M^{no} Stylite de Kersabiec, sœur aînée de Petit-Paul et qu'elle ne connaissait pas. Ce fut là où M. de Brissac et moi nous rejoignîmes Madame. » M. de Mesnard ajoute que la princesse se montrait profondément frappée de la pensée que la Vendée était hors la loi, « et cependant, dit-il encore, la tristesse de son âme ne tuait pas son énergie. »

La maison dont il s'agit et où la princesse resta deux jours était habitée par la famille de Kersabiec, et située place Saint-Pierre, entre la cathédrale et l'impasse Saint-Laurent. Madame en sortit le 14 juin, à neuf heures du soir, pour se rendre avec M^{IIII} Stylite de Kersabiec dans la maison des deux demoiselles du Guiny, tout près de son premier asile. Parlons maintenant de ces deux nobles femmes, si courageuses, si dévouées, et tâchons de faire une description exacte de la maison où elles donnèrent à la princesse proscrite une si généreuse hospitalité.

TT

LA MAISON DES DEMOISELLES DU GUINY.

Les deux demoiselles qui allaient donner l'hospitalité à Madame se nommaient Marie-Louise et Pauline du Guiny. Appartenant à une famille bretonne, de vieille noblesse, connue pour ses sentiments royalistes, elles demeuraient ensemble à Nantes, où, par leur piété et leurs vertus, elles étaient entourées de l'estime et des sympathies de tous. L'une, Marie-Louise, est morte à Morlaix, en 1860; l'autre, Pauline, est décédée à Nantes, en 1876, âgée de quatre-vingt-dix ans. Un de leurs neveux, le général du Guiny, l'un des meilleurs officiers de l'armée, commandeactuellement le 3° corps, à Rouen. Par leur déyouement, leur présence d'esprit, leur courage, elles ont associé pour toujours leur nom à celui de la duchesse de Berry. Deux sidèles et braves servantes, Marie Bossy, cuisinière, et Charlotte

Moreau, femme de chambre, ne seront pas non plus oubliées dans un drame légendaire qui a eu son Judas.

Disons maintenant quelques mots du petit hôtel de M11e du Guiny, où Mme la duchesse de Berry devait rester cachée pendant près de cinq mois. Cette maison paraît avoir été construite au commencement du règne de Louis XIV, si l'on considère le style de l'architecture de la partie donnant sur la cour. L'ancienne façade du côté de la rue avait été tellement endommagée par l'explosion de la poudrière du château de Nantes, en 1810, qu'on dut la rebâtir entièrement à cette époque. Le plus ancien document parvenu jusqu'à nous, où il soit fait mention de l'hôtel du Guiny, est un acte de partage, en 1650, des biens de Claude de Cornulier. Après avoir passé ensuite dans diverses familles, cette maison fut acquise le 22 novembre 1784 par M. de Villandue, avocat au Parlement. Le directoire de Nantes, le 22 ventôse an II, confisqua la maison comme bien d'émigré et la loua pour trois ans à un charpentier. Toutefois, un arrêté de l'administration du département de la Loire-Inférieure, en date du 16 messidor an III, annula le bail, en se fondant sur ce que la maison avait été considérée par erreur comme appartenant à l'émigré du Guiny (qui avait fait mettre son écusson sur la façade), tandis qu'en réalité elle faisait partie de la succession Villandue. Héritière de la famille de Villandue, une dame du Guiny rentra en jouissance de la maison, qui appartient aujourd'hui à M^{me} la comtesse de Kermeno de Gouzillon, nièce de mesdemoiselles du Guiny.

Voici la princesse installée, à quelques pas du château de Nantes, dans la demeure des demoiselles du Guiny. Cette modeste maison, située rue Haute-du-Château, nº 3, se compose de trois étages dont le dernier est mansardé. Les fenêtres de la façade ont vue sur le château de Nantes et la rue de Prémion, qui la longe. Mais dans la chambre qui lui est réservée, Madame ne jouit pas de cette perspective. C'est une petite mansarde faisant partie du troisième étage et donnant sur la cour. On a choisi cet asile, de préférence à toutes les autres pièces, parce que, dans la cheminée se trouvant à l'angle de la mansarde, existe une cachette mystérieuse; construite en 1789 par un ouvrier royaliste pendant la Terreur, elle a plus d'une fois servi à des proscrits, et, en cas de danger, pourra aussi servir à la princesse. Une plaque, posée au fond de la cheminée et s'ouvrant à l'aide d'un ressort, donne accès dans cette cachette, très étroite, mais où, à la rigueur, quatre personnes peuvent se tenir, en se serrant les unes contre les autres. (La plaque, conservée à Nantes chez un frère du général du Guiny, à qui elle appartient, mesure soixante-cinq centimètres dans la plus grande largeur et soixante et un dans la plus grande

hauteur. Elle semble, par sa décoration, avoir été fondue sous Louis XVI, et elle est surmontée d'un écusson aux armes de la famille du Guiny.)

Madame descend au second étage pour y prendre ses repas, dans la chambre d'une des demoiselles du Guiny, avec ces deux demoiselles, le comte de Mesnard et M¹¹⁰ Stylite de Kersabiec. Bien souvent le déjeuner ou le dîner seront troublés par de fausses alertes. Chaque fois qu'on voit des uniformes se diriger vers la maison et qu'on appréhende, pour une raison ou pour une autre, quelque visite domiciliaire, une sonnette qui, du rez-de-chaussée, communique au second étage donne le signal de la retraite; la princesse remonte en toute hâte dans sa mansarde.

Les épreuves de cette reclusion périlleuse sont peut-être plus dures à supporter que celles de la prise d'armes. Pendant l'action, quand Madame menait la vie des camps, quand elle éprouvait toutes les émotions du soldat, quand elle couchait sur la dure, quand elle errait de chaumière en chaumière, elle trouvait dans les péripéties de la lutte et dans l'imprévu d'une vie d'aventures une âpre volupté qui convenait bien à sa nature remuante et à son activité infatigable. Maintenant, plus rien de pareil. Une existence monotone, immobile, une absence complète d'exercice. C'est à peine si Madame, par les fortes chaleurs de l'été, ose respirer l'air, la nuit, par une petite lucarne. Et avec cela des alarmes, des transes

continuelles. Chaque fois qu'elle entend le bruit de la porte qui s'ouvre, la proscrite se dit : « Qui est-ce qui arrive? Est-ce un ami, est-ce un espion, un gendarme, un commissaire de police? Est-ce que je vais être obligée de chercher un refuge dans la cachette?» C'est un vrai miracle que la princesse n'ait pas été découverte pendant son. expédition en Vendée. Mais dans une ville comme Nantes, absolument soumise au gouvernement de Louis-Philippe, où il y a tant de fonctionnaires, tant de troupes, tant de police, ne sera-t-il pas plus difficile encore de la dérober à tous les yeux? Les provisions que les demoiselles du Guiny font prendre au marché ne sont-elles pas plus abondantes qu'à l'ordinaire? Les voisins ne s'apercevront-ils pas tôt ou tard qu'il se passe quelque chose d'insolite dans la maison de ces demoiselles? La princesse se rend compte de tout cela; mais, habituée au danger, elle le brave avec son insouciance habituelle, et se montre beaucoup moins inquiète que ses hôtesses. Celles-ci, pénétrées du sentiment de leur responsabilité et très bien assistées par le zèle intelligent de leurs deux servantes, redoublent de précautions, de dévouement, et témoignent à Madame une affection profonde dont bien des courtisans de Saint-Cloud et des Tuileries n'eussent pas été capables.

La princesse pourrait, si elle le voulait, se rendre sur les côtes et s'y embarquer. Pourquoi s'obstine-t-elle à rester dans un asile si dangereux? C'est que, malgré tant de chagrins, tant d'alarmes, elle se sent heureuse, au milieu même de sa détresse, d'être encore sur le sol de cette France qu'elle chérit, et c'est qu'elle a encore le vague espoir de quelque événement fortuit qui lui permette de rentrer en scène et de prendre sa revanche.

Le baron de Charette, rentré mystérieusement à Nantes le 26 juin, y pénètre jusque dans la maison de M^{lles} du Guiny et a un entretien avec Madame. Il ne lui cache pas que l'echec de la prise d'armes rendrait plus qu'incertaine toute insurrection nouvelle, et il lui propose de la faire partir par mer. La princesse refuse. Du fond de sa retraite, elle vient d'adresser aux chefs vendéens une circulaire, en date du 20 juin 1832, où elle leur recommande d'éviter tout combat, à moins que ce ne soit dans l'intérêt d'une légitime défense, mais où elle ajoute : « Je partagerai mon dernier écu avec ceux qui sont trop compromis pour rejoindre leurs foyers, à plus forte raison à l'égard de ceux qui ont été blessés dans les combats. » M. de Charette insiste. Il représente à la princesse que, si elle reste dans l'Ouest, elle peut attirer un surcroît de rigueurs sur ses partisans, contre lesquels le gouvernement de Louis-Philippe sera de plus en plus exaspéré. Après un moment d'hésitation, Madame reprend d'une voix énergique: « Non, je ne mettrai pas ma.

tête à couvert quand celle de mes amis est sous la main du bourreau. Vous vous trompez; mon départ ne désarmerait pas le pouvoir; il conserverait les mêmes rigueurs à l'égard des miens. Si, au contraire, ie suis arrêtée, alors je deviendrai pour lui un gage de sécurité, et il cessera de les tourmenter. D'ailleurs, j'ai renoué ma correspondance avec plusieurs points de la France; j'ai écrit aux souverains de l'Europe; j'ai mandé près de moi des hommes considérables dans le parti royaliste; je ne puis m'éloigner sans connaître préalablement l'opinion de ceux que j'ai consultés. » M. de Charette croirait manquer à son devoir en insistant davantage, et il prend congé de la princesse, dont la fermeté de caractère vient de le frapper d'admiration.

Madame se repose-t-elle, au moins, dans son asile? Nullement. Elle y travaille avec une sorte d'activité fiévreuse. Elle a vingt-quatre chiffres différents qui lui servent à correspondre avec les diverses parties de la France. Personne ne sait mieux qu'elle chiffrer et déchiffrer. Lorsque les courriers doivent porter vingt ou trente de ses lettres, elle écrit du matin au soir, et ne prend pour ses repas que le temps strictement nécessaire. L'encre sympathique dont elle se sert — une encre blanche — lui fatigue horriblement la vue. Ses yeux alors lui font éprouver de telles douleurs qu'ils lui semblent prêts à sortir de leur orbite.

Nous avons eu entre les mains les origines de plusieurs lettres ainsi envoyées ou reçues par Madame la duchesse de Berry. Les unes étaient confiées à des porteurs, les autres mises tout simplement à la poste. Ces dernières contenaient des lignes écrites avec de l'encre ordinaire, et relatant des choses insignifiantes; mais il y avait dans l'intervalle de ces lignes ostensibles d'autres lignes écrites en encre sympathique, et constituant la véritable lettre. Les destinataires, qui avaient le secret, faisaient ressortir avec un procédé chimique les caractères tracés en encre blanche, et c'est ainsi que la princesse se trouvait en communication constante avec ses partisans.

On approchait de la fin d'août. Madame était depuis plus de deux mois dans la maison de M^{nes} du Guiny. Elle écrivit à ses principaux amis de l'Ouest, non pour réclamer d'eux des sacrifices nouveaux, mais pour connaître leur opinion sur sa présence dans le pays. La situation de l'Europe paraissait alors menaçante. La question belge faisait craindre un choc violent entre la France et les puissances du Nord. Le roi de Hollande allait, disait-on, entraîner dans la lice, en vertu des traités de 1815, cette vieille Europe qui semblait sommeiller depuis les grandes guerres de l'Empire. Tel était le tableau que la princesse plaçait sous les yeux de ses amis. Ajoutons les approches d'une session parlementaire, qui, à Paris, s'annonçait comme devant être très orageuse. « Qu'on ne s'étonne donc pas, a dit M. de Charette, si les personnes consultées ont alors, en majeure partie, conseillé à Madame d'attendre encore quelque temps. Son Altesse Royale devaitelle, au moment d'une guerre qu'on lui présentait comme certaine, imminente, s'éloigner de la France? Et, en supposant qu'elle dût y rentrer, était-ce à la suite de l'étranger? Ses amis ne pouvaient le lui conseiller. Madame restait donc dans l'Ouest, pour profiter des fautes de ses ennemis et se poser plus tard, s'il y avait lieu, comme un principe entre la France et l'étranger, comme une pensée de salut pour tous.

Le comte de Mesnard fait la même réflexion dans ses Souvenirs intimes:

Madame, dit-il, croit à la possibilité d'une guerre étrangère. L'Europe est en armes; la question belge peut produire une guerre européenne. Dans un cas comme dans l'autre, la princesse se flatte de l'idée qu'elle pourrait se mettre à la tête des habitants de l'Ouest et soustraire ce pays, qu'elle aime du fond de son cœur, aux désastres qu'entraîne l'anarchie. Madame a la noble conviction qu'elle peut éviter de grands maux à la France si la guerre éclate, si les étrangers tentent une nouvelle invasion. Cette pensée fait toute sa force, tout son courage, et c'est pourquoi elle veut rester... Elle n'a qu'un but : s'interposer entre les armées au nom de son fils et le rendre médiateur. Elle repousse de toutes ses forces la

possibilité de le faire seconder par les étrangers. On ne sait pas assez tout ce qu'il y a de français dans l'âme de cette auguste princesse, et combien l'honneur de la France lui tient à cœur. Nous en jugeons ici par l'immensité des sacrifices qu'elle s'impose dans l'unique espérance d'être secourable à la nation au nom de laquelle on l'a pourtant proscrite, elle et tous les siens. »

Madame ne se plaignait pas de son sort. Profondément touchée par l'admirable dévouement des personnes qui formaient sa petite cour dans son malheur, elle les récompensait de leurs services si désintéressés, en se montrant plus bienveillante, plus aimable, plus affable que jamais. Simple et facile à vivre, elle ne se plaignait jamais de sa pauvre mansarde.

La princesse écrivait presque toute la journée et employait le reste du temps à des ouvrages manuels. Elle faisait de la tapisserie, peignait des fleurs. Elle colla de ses propres mains le papier grisàtre de sa chambre. Ses repas n'étaient pas recherchés, car si Mues du Guiny avaient eu une cuisine plus fine qu'à l'ordinaire, ce changement dans leurs habitudes aurait pu éveiller l'attention. Madame fut un instant malade; on la crut même atteinte du choléra; mais l'inquiétude se dissipa vite. La courageuse princesse ne se préoccupait jamais de sa santé et supportait sans un murmure la privation d'air et d'exercice qui pourtant lui faisait beaucoup de mal. La crainte

de compromettre ses hôtesses la rendait prudente, et jamais elle ne demandait à sortir. Mais si elle ne pensait pas à elle-même, en revanche elle pensait sans cesse aux infortunés dont son entreprise avait causé la perte. Le sort de ces braves gentilshommes, de ces héroïques paysans, modèles d'abnégation et de vaillance, s'imposait constamment à la pensée de Madame. Et, certes, elle avait raison de les plaindre et de les aimer, ces Vendéens dignes de leurs pères.

Le comte de Falloux raconte, dans ses Mémoires, qu'au moment où la duchesse de Berry était réfugiée à Nantes, un des chefs de la prise d'armes qui venait d'échouer, le général Clouet, se tenait caché au fond d'une ferme de Bretagne. C'était un homme vigoureux. Pour rendre son déguisement plus sûr parmi les paysans, il prenait une part très active aux travaux de la ferme. Ses compagnons se mirent en intimité avec lui, et l'un d'eux lui confia un jour, dans les champs, combien il était malheureux de ne pouvoir, faute d'une dot, épouser la fille qu'il adorait. « Votre confidence, dit alors le général Clouet, me touche profondément, et je vais vous le prouver. Je suis condamné à mort pour avoir fait feu sur les bleus. Une somme est promise à qui me livrera. Je vous donne mon secret; vous pouvez maintenant faire fortune et vous marier quand vous voudrez. » Le jeune garçon, s'appuyant sur sa bêche, et regardant fixement le général, répliqua : « On est plus longtemps couché que debout, et je ne donnerais pas ma part de paradis pour la plus grosse fortune de ce monde. »

Voilà les sentiments des hommes de cœur, des hommes de foi qui avaient combattu pour la duchesse de Berry et qui maintenant étaient pour elle traqués, ruinés, persécutés, condamnés à la prison ou à la mort. L'idée que son expédition était la cause de tant de maux, de tant de souffrances, et que tous ces héroïques sacrifices n'avaient d'autre résultat qu'un désastre, tourmentait, comme un remords, une âme sensible, généreuse, essentiellement bonne comme la sienne. Ces douloureuses réflexions la poursuivaient d'autant plus cruellement qu'elle avait auprès d'elle une compagne dont le père figurait parmi les proscrits arrêtés et menacés de la peine de mort, Mile Stylite de Kersabiec. Pleine de reconnaissance pour cette demoiselle, qui lui témoignait un si noble dévouement, et pour sa sœur, cette vaillante Eulalie de Kersabiec, qui, pendant l'expédition, avait pris le nom de Petit-Paul, quand la princesse elle-même se faisait appeler Petit-Pierre, Madame voulait à tout prix que leur père fût sauvé. Une troisième demoiselle de Kersabiec, M¹¹⁰ Céleste, qui demeurait à Nantes et pénétrait parfois dans la maison des demoiselles du Guiny, la suppliait de faire des démarches dans ce sens. Mais à qui s'adresser? Comment se mettre en rapport avec le gouvernement de Louis-Philippe?

Un matin, la duchesse de Berry dit à M. de Mesnard: « Je n'ai pas bien dormi; il y a quelque chose qui me tourmente à un point extrême. On me demande une chose très pénible. M¹¹º Céleste de Kersabiec pense qu'en écrivant à ma tante Marie-Amélie je puis sauver la vie de son père et de plusieurs autres de nos malheureux amis. Je n'ai rien à refuser à une famille qui m'a donné tant de preuves de dévouement. Et pourtant cela me coûte plus que vous ne pouvez vous le figurer! Qu'en pensez-vous? »

Le comte de Mesnard répondit : « Puisque Madame me demande mon avis, j'ose lui dire que je suis désolé si elle a fait une telle promesse. La lettre de Madame peut être repoussée ou mal accueillie, ce qui serait un grand désagrément qu'aucun avantage ne compenserait; et, dans le cas contraire, la tante de Son Altesse Royale ne serait probablement pas libre d'accéder à sa demande sans y mettre des conditions que Madame ne pourrait pas remplir, ce qui la placerait dans l'horrible situation d'avoir entre les mains la vie de ses amis et de ne pouvoir les sauver. »

Il y eut, à ce sujet, une conférence entre la princesse, le comte de Mesnard et M^{llos} Stylite et Céleste de Kersabiec. Le comte dit aux deux sœurs : « Mon fils est dans les prisons de Niort. J'ignore jusqu'à quel point il peut être compromis, et j'ai

presque autant à craindre pour l'ui que vous, mesdemoiselles, pour votre père. Cependant, je me tiendrais pour très coupable si j'engageais Madame dans une démarche qui pourrait compromettre sa situation. »

M¹¹⁰ Céleste, n'écoutant que sa tendresse filiale, rappelait, en pleurant, qu'elle avait la promesse de Madame. Quant à M¹¹⁰ Stylite, faisant céder toutes ses craintes, toutes ses affections, à un devoir qu'elle regardait comme sacré, celui de ne pas compromettre la dignité de la princesse, elle avait refusé de joindre ses prières à celles de sa sœur, et gardait un silence storque.

Madame finit par dire : « S'il arrivait malheur à un de nos amis, je ne me le pardonnerais jamais; il faut écrire, quoi qu'il m'en coûte. »

Elle écrivit en effet, et voici les termes de sa lettre à la reine Marie-Amélie :

- « Quelles que soient les conséquences qui peuvent résulter pour moi de la position dans laquelle je me suis mise en remplissant mes devoirs de mère, je ne vous parlerai jamais de mon intérêt, madame. Mais des braves se sont compromis pour la cause de mon fils, je ne saurais me refuser à tenter, pour les sauver, ce qui peut honorablement se faire.
- « Je prie donc ma tante sa religion et son bon cœur me sont connus — d'employer tout son crédit pour intéresser en leur faveur. Le porteur de cette lettre donnera des détails sur leur

situation; il dira, entre autres choses, que les juges qu'on leur donne sont des hommes contre lesquels ils se sont battus.

- « Malgré la différence actuelle de nos situations, un volcan est aussi sous vos pas, madame, vous le savez; j'ai connu vos terreurs bien naturelles à une époque où j'étais en sûreté, et je n'y ai pas été insensible. Dieu seul connaît ce qu'il nous destine, et peut-être un jour me saurez-vous gré d'avoir pris confiance dans votre bonté et de vous av oir fourni l'occasion d'en faire usage envers mes amis malheureux. Croyez à ma reconnaissance.
- « Je vous souhaite le bonheur, madame, car j'ai trop bonne opinion de vous pour croire possible que vous en éprouviez dans votre situation.

« MARIE-CAROLINE. »

Cette lettre fut remise à M. de la Chevasnerie, ancien garde du corps, qui la porta au château de Saint-Cloud, alors résidence de la cour. Il vit sur le grand escalier la comtesse de Montjoie, qui lui demanda ce qu'il voulait.

- Parler à la reine, répondit-il.
- Mais c'est impossible, si vous n'avez pas été mandé. Que voulez-vous à Sa Majesté?
- Lui remettre une lettre de M^{mo} la duchesse de Berry.
- Quoi! monsieur, vous osez vous présenter ici chargé d'une mission semblable, et vous ne craignez pas?...

— Je ne crains rien, madame, et je vous prie de demander à la reine si elle veut bien me recevoir...

M^{me} de Montjoie monta, et M. de la Chevasnerie attendit longtemps au bas de l'escalier. Le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, parut enfin.

- Est-ce vous, dit-il, qui demandez à parler à la reine et qui êtes porteur d'une lettre de M^{me} la duchesse de Berry?
 - Oui, monsieur, la voici.
- Sa Majesté me charge de vous dire qu'elle ne peut pas la recevoir... Mais la lettre me paraît ouverte, puis-je la lire?
 - Oui, monsieur.

M. de Montalivet prit la lettre, la lut, et la rendit à M. de la Chevasnerie, qui, après avoir donné son adresse, se retira et n'entendit plus parler de rien.

Jugeant les autres par elle-même, la duchesse de Berry s'était imaginé que son imprudente et généreuse missive aurait pu recevoir un accueil favorable; elle se trompait; mais son erreur prouvait la noblesse de son caractère.

Du fond de sa retraite, Madame songeait aussi à expliquer et à justifier sa conduite politique devant la France et devant l'Europe. C'est pour cela qu'elle écrivait, de sa main, en août 1832, une sorte d'apologie dont elle désirait voir la reproduction dans les journaux. « Le succès justifie tout, était-il dit dans ce remarquable docu-